

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Profession](#) > Valoriser le capital immatériel grâce au RSOI (\*)

## *Valoriser le capital immatériel grâce au RSOI (\*)*

Changement de regard, par Sandra Bertezène (\*)

**Adopter le RSOI demande un vrai changement de regard.** « Un directeur qui décide de faire participer les salariés à des congrès, à des colloques, les incite à se rendre dans d'autres structures pour observer des bonnes pratiques ne verra que des charges apparaître dans sa comptabilité. Pourtant, il aura augmenté le capital immatériel, et en particulier humain de son établissement de son établissement », explique Sandre Bertezène. « Le RSOI permet de valoriser ce capital. »

Pour cela, il faut se doter de **nouveaux outils**, de **nouveaux indicateurs**. « Sans indicateurs pertinents, on ne peut pas prendre de bonnes décisions », souligne-t-elle.

### Mieux gérer le turnover

« On estime ainsi que l'ensemble des coûts liés à un recrutement (temps passé à définir le profil, recherche du candidat, productivité réduite du fait de l'effectif réduit, formation du nouvel arrivant...) équivaut à une année de salaire brut », poursuit-elle. D'où l'intérêt de mettre en pratique des stratégies pour éviter les départs de personnels plutôt que de recruter trop vite.

Bénéfique pour la gestion, le RSOI permet aussi de mettre en valeur de travail des équipes de manière objective, et d'arriver armé d'un panel complet d'indicateurs plutôt que d'un simple bilan comptable lors des négociations budgétaires avec les tutelles.

« **Au lieu de montrer ce que ce type d'investissements coûtent, montrons ce qu'ils rapportent** », conclut Sandra Bertezène.

### Pour aller plus loin

Sandra Bertezène interviendra le 23 septembre à Lyon dans le cadre de la [conférence européenne de l'association des établissements et services pour personnes âgées](#).

[Télécharger le Guide du retour social sur investissement](#), traduction et adaptation de A guide to social return on investment, publié par The Cabinet Office.

[Lire la tribune de Stéphanie Goujon](#), directrice de l'Agence du don en nature, membre du Conseil économique, social et environnemental, en faveur du RSOI parue dans le Monde en mai 2016

**Raphaëlle Murignieux**  
mis à jour le 20/09/2016

<http://www.agevillagepro.com/actualite-14461-2-Valoriser-le-capital-immateriel-grace-au-RSOI-.html>

©Eternis SA 2016 -tous droits réservés